



**Rapport de l'atelier pour
Le forum international de Vredeseilanden**

**«L'accès au marché des paysan(ne)s
familiaux au Sénégal en 2015 »**

CESAG, le 6 mars 2006

Avril 2006

N.I.N.E.A. : 03072580C0

VeCo Sénégal

7 Route des Pères Maristes BP 37173 Dakar Tel : (221) 859 00 40 Fax : (221) 832 23 33
E-mail : vecos@vecosenegal.sn

1 L'introduction

VECO Sénégal est le bureau national au Sénégal de Vredeseilanden, une ONG belge indépendante et pluraliste de coopération au développement dans le domaine de la sécurité alimentaire et présente dans 13 pays à travers le monde.

Pendant les cinq dernières années, la plupart des programmes nationaux de Vredeseilanden ont constaté un rétrécissement clair de leur champ d'action. Là où dans le passé on mettait surtout l'accent sur des processus et des programmes axés sur l'amélioration de la production et de la durabilité (conservation de sol, variétés locales de graines, contrôle de maladies...), aujourd'hui le point focal se concentre de plus en plus sur l'appui de programmes et de processus des organisations partenaires (ONG locales de service aussi bien que des organisations paysannes) visant l'accès aux marchés pour les produits agricoles durables des fermes familiales de petite taille. De plus en plus, l'approche filière prend le dessus.

L'ambition formulée lors de la Réunion Exécutive de Vredeseilanden en octobre 2004 est la suivante : « *Vredeseilanden veut contribuer à un niveau de vie digne des paysans familiaux organisés dans le sud et le nord. Nous choisissons des paysans familiaux comme point de départ dans l'exécution de notre ambition. Le revenu de l'agriculture durable est un élément principal dans l'amélioration de leur vie. Nous contribuons à leur acquis de pouvoir pour améliorer leur position dans la chaîne agricole globale, de la production à la consommation. Dans ces filières, la demande des consommateurs et les marchés sont des forces mouvantes. Par conséquent, Vredeseilanden facilite les initiatives de marketing des produits agricoles, identifiées et définies par les producteurs et productrices à la base. »*

Ainsi, un processus de dialogue avec tous les partis concernés dans tous les pays où Vredeseilanden opère à travers des bureaux nationaux a été lancé en 2005. Un Forum International aura lieu en septembre 2006 en Belgique, basé sur le rapportage de ces dialogues dans les pays.

2. La méthodologie

Ce Forum International sera un processus de construction de scénarii, servant à :

- Rassembler des perspectives et des apports pour la planification stratégique centrale de novembre 2006 ;
- Utiliser ces perspectives et ces apports lors de l'élaboration des scénarii dans les différents pays où Vredeseilanden est actif.

2.1 En général

Les évolutions éventuelles des marchés pour produits agricoles sont trop souvent considérées par des analyses unilatérales, et à cause de cette approche unilatérale, les propositions, les stratégies et les programmes qui en sortent ont seulement une petite chance de succès. Si les divers points de vue et les scénarii possibles de différentes parties concernées sont comparées, la probabilité d'avoir une vue plus réaliste de l'image globale augmente.

2.2 Analyse des parties prenantes

Afin de réaliser ces objectifs, Vredeseilanden a décidé de s'engager dans un dialogue avec plusieurs parties concernées, axé sur le développement collectif de scénarii futurs possibles avec une participation représentative des parties impliquées. L'entrecroisement des marchés et des acteurs dans les marchés montre que les groupes (isolés) séparés ne pourront par

offrir des solutions. La nature compliquée du thème en soi et les intérêts apparemment contradictoires des différents groupes concernés ont exigé la consultation de tous.

2.3 Recherche documentaire

Divers documents ont été consultés pour la revue documentaire, en vue de la préparation de l'atelier préparatoire au Forum International. Le site du Ministère de l'Agriculture du gouvernement sénégalais (<http://www.agriculture.gouv.sn>) a été consulté, ainsi que ceux de IDS (Institute for Development Studies), de l'ONG Plein Sud, de Grain de sel, d'Agridoc, du CNCR, du RDFS (Réseau du Système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire), et de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques). Un certain nombre d'autres études (voir bibliographie) ont donné le cadre historique sur la politique de l'état et de l'exploitation familiale au niveau sous-régional.

2.4 Interviews

Les interviews avec un certain nombre de parties prenantes dans chaque pays où opèrent les bureaux nationaux de Vredeseilanden, ont servi à :

- Obtenir des perspectives communes sur le futur de l'accès aux marchés pour des fermes familiales à petite échelle ;
- Explorer les besoins et les intérêts des différentes parties concernées (organisations de développement, gouvernements, entreprises, organisations environnementales, organisations paysannes...);
- Envisager les voies possibles de collaboration entre les acteurs des différents groupes concernés.

2.5 Atelier préparatoire au Forum International

L'atelier s'est tenu le 6 mars 2006 à Dakar avec la modération d'un consultant externe retenu par VECO/Sénégal. L'objectif était de déterminer l'impact et le degré d'incertitude des éléments identifiés lors de la revue documentaire au cours des interviews, ayant une influence sur l'accès aux marchés des paysans familiaux au Sénégal en 2015. Les informations recueillies contribueront à la construction de scénarii lors du Forum International de septembre 2006 en Belgique, c'est à dire, des projections sur le futur et le développement probable dans le monde dans les 10 à 15 prochaines années.

3. Les résultats

3.1 Recherche documentaire

Le Sénégal, avec une population totale estimée à 9,8 millions d'habitants en 2001, sur une superficie de 196 722 km², représente un pays à dominance agricole. La production agricole est essentiellement le fait du groupe familial. Les exploitations agricoles familiales occupent plus de 60% de la population nationale, et 95% de l'activité agricole. Les autres 5% consistent d'une 120 grandes exploitations, allant jusqu'à 10 000 hectares, et dont beaucoup relèvent du contrôle des marabouts. Cependant ce secteur primaire (agriculture et élevage) bien qu'occupant plus de la moitié de la population du pays ne contribue que de près de 10,4% dans la formation du PIB national. La majeure partie (80%) de la production nationale provient de petites exploitations familiales dont près de 60% ont une superficie variant de 1 à 5 hectares et le reste de 6 à 10 hectares. Ces petites exploitations sont organisées autour des ménages comprenant le chef de famille et les membres de sa famille

directe. En dehors des cultures de rente (arachide, coton, sésame) qui sont commercialisées à plus de 90%, l'essentiel de la production est destiné à l'autoconsommation (Mil, Maïs, Sorgho, Fonio etc.).

Une analyse historique (voir Dia, bibliographie) montre que le Sénégal n'a pas eu de véritable politique agricole ou de stratégie de développement rurale depuis les années 1960. Trop souvent des orientations ont été basées sur des présupposés idéologiques que sur une analyse approfondie des réalités locales. Dans les années 1960 et 1970, par exemple, les paysans n'ont fait que subir des réformes venant d'un état dirigiste et qui étaient trop rapides et trop nombreuses pour être comprises et acceptées. La Nouvelle Politique Agricole, ainsi que la Lettre de Politique de Développement Agricoles des années 1980, par contre, définissaient le désengagement de l'Etat, la privatisation et/ou restructuration des entreprises publiques et parapubliques, la responsabilisation des agriculteurs, la libéralisation des prix et des marchés, la décentralisation et l'incitation à l'investissement privé en milieu rural. Le gouvernement actuel engage davantage et de manière activiste des programmes annuels de maïs, manioc, bissap, etc. sans cohérence.

Il existe aujourd'hui un large consensus sur l'existence d'une crise qui n'est plus une crise conjoncturelle mais plutôt structurelle. Les rendements à l'hectare des principales cultures (arachide, mil et sorgho) ont continué de diminuer depuis les années 1980 (sauf pour le riz). Ceci indique que l'augmentation de la production agricole des dernières années est liée plus à l'accroissement des superficies qu'à une augmentation de la productivité de la terre. La baisse des prix de vente des produits agricoles suite à la libéralisation, le faible taux de productivité et les risques naturels n'incitent pas à l'investissement. Dans un tel contexte d'insécurité, les producteurs préfèrent investir dans le social et le religieux par des dons et contre dons qui constituent une sorte d'assurance. S'y ajoute une préférence d'investir dans la migration internationale et le petit commerce et l'élevage plutôt que dans le matériel agricole. En conséquence, le bilan alimentaire du Sénégal montre une tendance à la baisse depuis une quinzaine d'années, et malgré es importations, la consommation par capital reste inférieure à la norme FAO (Source DIA)

Les différentes revues documentaires ont relevé des tendances suivantes pour le développement de l'agriculture dans les années à venir :

- **Le développement/ renforcement de la dynamique paysanne** : Au Sénégal, des organisations comme le CNCR ou la FONGS se font de plus en plus remarquer et pris en compte dans le paysage médiatique sénégalais par les différentes manifestations et prises de position sur les problèmes concernant le monde rural ; de plus le rattachement de certaines de ces structures aux réseaux sous-régionaux comme le ROPPA ne contribue qu'à accroître cette visibilité. Le danger qui pourrait guetter ces organisations est déjà le cloisonnement des informations et la non-représentativité des organisations par rapport aux petits agriculteurs et pourrait également être une certain « embourgeoisement » d'une élite paysanne compromise avec l'Etat en défaveur des populations paysannes.
- **La perte des terres de culture par la pression foncière et la libéralisation du secteur agricole** : la loi sur le foncier est en cours d'élaboration au Sénégal, mais la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale comporte en son sein, selon les spécialistes, car autant à la fois elle fait la promotion de l'exploitation paysanne, autant elle n'écarte pas le développement de l'agro-business avec les possibilités de spéculation foncière au profit desdits investisseurs agricoles. C'est ainsi que certains prêchent pour le développement d'activités non agricoles (commerce, services, transformations des matières premières agricoles...) en milieu rural pour pallier la raréfaction des terres

- **Le développement de marchés de proximité et sous-régionaux** : la libéralisation du commerce, les importations bon-marché des produits agricoles et les difficultés d'exportation (taxes) pourraient favoriser le développement de marchés accessibles, l'échange de produits et l'augmentation des revenus des populations. Mais à contrario, « si les agriculteurs ouest-africains continuent à se heurter à la chute des prix du marché mondial pour leurs principales exportations, ainsi qu'à la concurrence féroce provoquée par les surplus agricoles de l'OCDE sur leurs marchés intérieurs, l'avenir de la population rurale sera gravement en danger. Le secteur agricole s'est défendu remarquablement face à ces graves difficultés au cours des 20-30 dernières années, mais il existe des limites en dessous desquelles la vie rurale devient insoutenable ». Source IIED.
- **La diversification des cultures par l'émergence de nouvelles spéculations et la transformation des produits issus de l'agriculture** : la diversification des cultures est une priorité du gouvernement sénégalais et des partenaires au développement. Sa réussite dépend de l'assise de bonnes politiques, élaborées en collaboration avec le monde paysan, la maîtrise des systèmes de produits et le respect des normes, la maîtrise des circuits des filières, le développement de niches, ...

3.2 L'analyse des parties prenantes au processus au niveau de VECO Sénégal.

Dans le cadre de l'évaluation prospective de « l'accès au marché des petits producteurs familiaux au Sénégal en 20015 », une vingtaine de personnes ressources ont été ciblées.

Il s'agit de :

- deux (2) universitaires qui ont été choisis sur la base de leur poste de responsabilité. L'un d'eux est le chef du département d'Economie et de Sociologie rurales à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA), l'autre est ingénieur agronome à l'Université Gaston Berger à St Louis.
- deux (2) chercheurs (des femmes) qui ont été choisies l'une sur la base de son expérience de plus de 10 ans dans le domaine du développement au Sénégal en générale et de l'appui aux filières agricoles (elle travaille dans une institution de recherche française basée au Sénégal, GRET) et l'autre aussi sur la base de son expérience dans le domaine de la transformation des produits agricoles
- cinq (5) producteurs (dont une femme et un gros producteur exportateur de fruits et légumes vers l'Europe). Ce sont essentiellement des leaders d'association de producteurs qui ont été identifiés parce que leur position leur permette d'être au courant des préoccupations des membres des organisations qu'ils sont censés défendre.
- trois (3) journalistes spécialisés dans le monde rural et la production agricole (dont un journaliste qui intervient dans toute la sous région ouest africaine). Ils ont été identifiés sur la base de leur dynamisme dans le secteur agricole. En effet l'un des trois fait un reportage hebdomadaire à la télévision nationale sénégalaise intitulé « plein champs » sur la situation, le quotidien des paysans notamment dans le domaine de l'agriculture.
- deux (2) gros distributeurs de produits alimentaires frais (supermarchés) et en conserves (supérettes dans les stations services)
- deux (2) personnes (dont une femme) qui sont dans le secteur de l'agriculture biologique
- deux (2) personnes qui ont plus de 20 ans dans le milieu des ONG qui interviennent en milieu rural
- deux (2) fonctionnaires du ministère de l'agriculture ayant une vaste expérience dans le domaine de la sécurité alimentaire

Des demandes d'audiences ont été adressées à la moitié d'entre eux pour une interview d'environ une (1) heure d'horloge.

Les principales difficultés rencontrées ont été au niveau du secteur de la distribution. En effet les personnes ciblées semblaient ne pas être intéressés par le thème et ne pas être prêt à partager leurs expériences dans le domaine de la distribution de produits agricoles, notamment dans le cadre d'un partenariat direct avec des petits producteurs familiaux comme c'est le cas avec le supermarché et les producteurs de riz de la vallée. Ils donnent l'impression que la motivation, reste « les affaires » et rien que « les affaires » les implications dans le quotidien de leur partenaire notamment les producteurs, ici, les intéressent très peu.

3.3 Les interviews

Une dizaine de personnes a été interviewée sur la base de dix questions en annexe 2.

Parmi les interviewés étaient :

- une personne du ministère de l'Agriculture
- une personne d'un institut de recherche
- deux personnes des ONG opérant dans le domaine de la sécurité alimentaire et la transformation
- un journaliste
- une formatrice représentante d'un Groupement féminin de transformation
- un représentant de l'organisation coupole des fédérations paysannes
- un président d'une fédération paysanne/producteur
- un secrétaire général d'une association de maraîchers
- un chercheur à l'Ecole Nationale Supérieure de l'Agriculture

Beaucoup de thèmes sont ressortis des interviews. Ceux-ci ont été catégorisés dans une dizaine de points par l'équipe de VECO sur la base de leur niveau de pertinence (micro ou macro) d'un côté, et sur la base de leur domaine de pertinence de l'autre côté, c'est à dire : 1) économie/finances ; 2) politique/juridique/infrastructure ; 3) Organisationnel/institutionnel/social ; 4) technologique/éducatif/recherches/information ; 5) environnemental/écologique, et 6) culturel/habitudes alimentaires.

- 1 Un point soulevé par beaucoup d'interviewés et sur lequel il y avait quasi unanimité, était le besoin de créer des marchés locaux et sous-régionaux, particulièrement pour des produits vivriers. Ces marchés seraient nécessairement protégés par des barrières tarifaires contre les importations venant de l'Europe, pour faciliter l'accès aux marchés des paysan(ne)s familiaux au Sénégal et de la sous-région. Ces marchés locaux et sous-régionaux aideront aussi à la promotion des produits autochtones des pays de la sous-région, comme le manioc, le mil, le fonio, etcetera.

« Avant il n'y avait pas de passerelles entre les états africains. Maintenant on pousse à savoir l'état d'agriculture des voisins qui ont les mêmes problèmes. Au niveau national, il y a des surproductions dans certaines spéculations dans certain pays et des manques d'offre dans d'autres pays » Ministère de l'Agriculture

- 2 Autre point soulevé comme étant un blocage majeur dans l'accès aux marchés des paysans familiaux Sénégalais, était la subvention de certaines spéculations en Europe qui faussent la compétition au marché international. D'autres personnes proposent que le Sénégal mette en place un système de subventions de ses exportations pour pouvoir concurrencer avec les produits subventionnés par les pays européens.

« Vendre les produits vivrières ce n'est pas le problème, même s'il doit le brader parce qu'il n'y a pas les moyens de stockage. Mais vendre les produits de rente peut poser problèmes à cause des subventions à l'étranger » Journaliste

- 3** Afin de constituer des marchés sous-régionaux, que ce soit en produits vivriers ou pour les cultures de rente, il faudra nécessairement que la loi sur la libre circulation des biens et des personnes de la CEDEAO, soit respectée et appliquée dans tous ses pays membres, ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui.

« L'accès au marché c'est d'emmener son produit au marché librement et sans contrainte »
GIE de maraîchers

- 4** Un fait déploré par quelques interviewés est le fait que les critères stricts de l'Organisation Mondiale du Commerce bloquent l'accès au marché international, voire européen, du paysan(ne) familial(e) qui n'a pas la capacité ou les connaissances permettant une stricte application de ces normes considérés trop sévères.

« Si la tendance actuelle ne change pas, ça veut dire que les paysan(ne)s familiaux ne peuvent pas accéder au marché, s'il s'agit du marché international, parce que l'OMC a des règles strictes et non accessibles aux paysans familiaux au niveau de la qualité et de la quantité » GIE de maraîchers

- 5** Un nombre d'interviewés considère la transformation comme la piste la plus indiquée pour faciliter l'accès au marché des paysans familiaux au Sénégal. Il a été souligné néanmoins que pour commercialiser un produit au niveau des marchés urbains il faut un conditionnement et une transformation exécutés de façon appropriée afin de rendre le produit fini plus attractif. Ceci nécessitera un investissement considérable dans la filière ainsi que dans le renforcement de capacités des personnes travaillant dans tous les maillons de la filière.

« Il vaut mieux se re-orienter vers les marchés locaux et urbains, voir même les marchés de niches en Europe (marché biologique, commerce équitable), qui peuvent constituer un complément de revenu. Pour cela, il faut une chaîne de transformation pour s'adapter au consommateur urbain pour des critères d'hygiène et de qualité » ONG

- 6** Plusieurs personnes ont cité le manque de statut juridique et donc de couverture sanitaire et médicale du producteur sénégalais comme un goulot d'étranglement dans l'accès au marché, en disant qu'une personne qui n'a pas une bonne santé ne peut pas travailler comme il faut.

« Il faut une couverture sanitaire et médicale, tous sont dans l'informel. Et il y a beaucoup d'accidents d'intoxication, p.e. en mettant le produit chimique dans la cuisine et après le confondre avec le sel » Institut de recherche

- 7** Presque tous les interviewés ont à un moment donné pointé le doigt dans la direction de l'Etat sénégalais pour critiquer l'approche paternaliste des années 60 et 70, tandis que la nouvelle approche des années 80 et 90 est considérée trop libérale. Ce qui est déploré c'est le manque d'une vision des dirigeants depuis l'indépendance, et les interventions ad hoc, qui souvent n'ont fait que perturber la planification des activités agricoles des paysans familiaux

« Ce qui n'est plus à faire, c'est que les agriculteurs soient dans les mains de l'Etat. L'Etat providence c'est fini. L'Etat providence est un des facteurs qui a posé le plus de problèmes. Parce que les paysans attendaient tout de l'Etat » ONG

« Le gouvernement n'a pas conçu un plan qui parle du paysan. Ils sont venus avec une Nouvelle Politique Agricole qui n'est pas une politique mais une série de mesures ponctuelles et même là ils y sont mal pris » Institut de Recherche

8 Un autre domaine de développement pour améliorer l'accès au marché des paysan(ne)s familiaux au Sénégal qui a été identifié par les interviewés est le désenclavement des zones de production, en terme non seulement d'infrastructures routières mais aussi en terme de communication, de scolarisation et d'information. La capacitation transactionnelle des producteurs et productrices nécessite des organisations paysannes représentatives et fortes qui peuvent mobiliser la masse pour exercer une influence positive sur les autorités locales, régionales et nationales à prendre des mesures.

« Le désenclavement c'est les routes, la radio, la télé, le téléphone, l'internet ... »

« Les organisations paysannes doivent s'adapter en terme de transparence et de bonne gestion (faire faire des audits) et se professionnaliser pour une augmentation de leur efficacité » Fédération paysanne

9 Certains interviewés ont expliqué qu'avant d'aborder les problèmes de l'organisation de la production, il faut résoudre les problèmes de production qui bloquent l'accès au marché des paysan(ne)s familiaux. Il manque l'irrigation, l'intensification, la diversification, l'étalement des récoltes, des intrants, des équipements, des semences en quantité et en qualité, mais surtout les formations techniques pour *« transformer le paysan en agriculteur. »*

« L'idéal c'est la formation parce que l'agriculture c'est un métier, ce n'est pas une activité qu'on fait comme ça, il faut l'apprendre, y a des techniques modernes. Il faut la formation pour la relève : les jeunes ont quitté les villages, il ne reste que les vieux. Il faut des écoles pour les jeunes agriculteurs et jeunes éleveurs comme il y en a partout dans le monde »

Journaliste

10 Finalement, il y avait également consensus sur le fait que le consommateur sénégalais est lui-même en quelque sorte un goulot d'étranglement pour l'accès au marché des paysan(ne)s familiaux, car *« le sénégalais produit ce qu'il ne consomme pas, et il consomme ce qu'il ne produit pas. »*

« Le lait que nous avons consommé ce matin il vient de France. C'est inadmissible qu'au Sénégal un paysan Sénégalais soit nourri par un agriculteur français ... Regardez les importations. On importe tout, lait, riz, oignons « made in holland », pommes de terres. C'est nous qui en fin de compte sommes le marché des pays développés, c'est extraordinaire »

Journaliste

Sur la base de toutes ces interviews, 10 thèmes ont été identifiés. L'équipe VECO assisté du Responsable du Content Development Unit du Siège de Vredeseilanden en Belgique a formulé dix (10) énonciations au niveau macro et micro.

3.4 L'atelier

L'atelier « L'accès aux marchés des paysans familiaux au Sénégal en 2015 » s'est déroulé le 6 mars 2006. L'objectif de l'atelier était d'analyser les impacts et le degré d'incertitude des dix (10) éléments au niveau macro et micro suivantes :

- [1] En 2015, grâce aux barrières tarifaires contre les importations venant de l'Union Européenne, les marchés sous-régionaux pour les cultures vivrières se développeront en vue de la souveraineté alimentaire
 - [2] En 2015, sous la pression du mouvement alter-mondialiste, les pays de l'Union Européenne auront supprimé les subventions de leurs exportations
 - [3] En 2015, dans tous les pays de la CEDEAO et de l'UEMOA, la loi sur la circulation libre des biens et de personnes est appliquée et respectée
 - [4] En 2015, les règles et les normes de l'OMC régissant la qualité et la quantité pour l'exportation des produits agricoles au marché mondial seront plus strictes
 - [5] En 2015, l'accès aux marchés locaux s'est amélioré grâce à une augmentation de compétences en matière de transformation des produits agricoles à travers des filières intégrées
 - [6] En 2015, l'agriculteur sénégalais aura un statut juridique lui octroyant une couverture sociale, sanitaire et médicale
 - [7] En 2015, il est appliqué un cadre stratégique/juridique qui définira le pourquoi, le comment et le avec quoi de la politique agricole de l'état sénégalais et ses interventions, ainsi que la question foncière
 - [8] En 2015, le petit paysan familial participe pleinement aux prises de décision sur le développement du monde rural à travers des Organisations Paysannes bien structurées et transparentes grâce au renforcement de ses capacités (alphabétisation, formation technique, accès à l'information, capacitation trans-actionnaire, etc.)
 - [9] En 2015, les sols du Sénégal seront restaurées grâce à la diversification des cultures et la pratique des techniques appropriées par les paysans familiaux pour permettre une augmentation du potentiel de la production
 - [10] En 2015, le citoyen sénégalais consommera ce qu'il produit et produira ce qu'il consomme
- Un mixte de personnes ressources composé de 40% de personnes qui ont été interviewées et de 60 % de personnes non interviewées a été composé pour constituer les participants à l'atelier. Mais ont répondu à l'invitation :
- deux personnes du ministère de l'Agriculture (une pour la moitié de la journée)
 - un journaliste de JADE
 - un petit exploitant/maraîcher
 - un président d'une fédération paysanne/producteur
 - un représentant de IFOAM (International Federation of Organic Agriculture Movements)
 - un représentant du projet PDMAS (Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal, et
 - une représentante d'un groupement de femmes de transformation

Les distributeurs n'ont pas répondu à l'invitation de même que l'exportateur qui n'avait pas pu être interviewé par faute de temps parce que la période de novembre à avril est la période de production de haricot vert pour l'export. Un représentant d'un ONG opérant dans le domaine de la sécurité alimentaire et le président d'une autre fédération paysanne se sont excusés. Deux autres femmes représentantes des groupements de femmes transformatrices n'ont pas répondu à l'invitation, ainsi qu'une personne d'un institut de recherche.

Lors de la présentation en plénière, chaque élément micro/macro a été accompagné par quelques citations des interviews y afférant pour les rendre plus concrets. Après la présentation, les participants ont eu l'occasion de réagir «à chaud» et d'apporter leurs expériences, leurs réflexions et autre commentaires. De ce débat, il s'est avéré que la majorité des contributions ont pu être insérées dans les 10 énonciations déjà formulées, sauf celle portant sur l'agriculture biologique. C'est ainsi qu'un 11^{ème} élément macro/micro a été ajouté à la liste.

[11] En 2015, les producteurs/agriculteurs bio développent des filières de niche (fonio, karité, etc.)

Après la plénière, les participants ont travaillé en deux phases :

1 – la première a consisté à déterminer l'impact potentiel de chaque élément micro et macro sur l'accès aux marchés des paysans familiaux au Sénégal. Une échelle de priorisation de 0 à 10 a été présentée : « 0 » indiquant « aucun impact », allant jusqu'au score « 10 » indiquant que tel élément si réalisé en 2015 aurait un impact majeur sur l'accès au marché des paysan(ne)s familiaux. Il a été demandé à chaque participant de présenter sa notation individuelle entre 0 et 10 sur chaque élément macro et micro (voir annexe 4). Chaque ronde de notations a été suivie d'un petit débat permettant aux participants d'argumenter leur notation, après quoi le score moyen a été calculé et noté.

Détermination de l'impact des éléments micro et macro		Moyenne	Variance
10	En 2015, le citoyen sénégalais consommera ce qu'il produit et produira ce qu'il consomme	9,00	1,20
8	En 2015, le petit paysan familial participe pleinement aux prises de décision sur le développement du monde rural à travers des Organisations Paysannes bien structurées et transparentes grâce au renforcement de ses capacités (alphabétisation, formation technique, accès à l'information, capacitation trans-actionnaire, etc.)	8,36	2,25
9	En 2015, les sols du Sénégal seront restaurées grâce à la diversification des cultures et la pratique des techniques appropriées par les paysans familiaux pour permettre une augmentation du potentiel de la production	8,27	1,02
5	En 2015, l'accès aux marchés locaux s'est amélioré grâce à une augmentation de compétences en matière de transformation des produits agricoles à travers des filières intégrées	7,82	2,16
7	En 2015, il est appliqué un cadre stratégique/juridique qui définira le pourquoi, le comment et le avec quoi de la politique agricole de l'état sénégalais et ses interventions, ainsi que la question foncière	7,64	1,65
11	En 2015, les producteurs/agriculteurs bio développent des filières de niche (fonio, karité, etc.)	6,91	5,69
2	En 2015, sous la pression du mouvement alter-mondialiste, les pays de l'Union Européenne auront supprimé les subventions de leurs exportations	6,09	3,09
4	En 2015, les règles et les normes de IOMC régissant la qualité et la quantité pour l'exportation des produits agricoles au marché mondial seront plus strictes	6,00	7,80
6	En 2015, l'agriculteur sénégalais aura un statut juridique lui octroyant une couverture sociale, sanitaire et médicale	5,91	6,69
1	En 2015, grâce aux barrières tarifaires contre les importations venant de l'Union Européenne, les marchés sous-régionaux pour les cultures vivrières se développeront en vue de la souveraineté alimentaire	5,82	2,36
3	En 2015, les règles et les normes de IOMC régissant la qualité et la quantité pour l'exportation des produits agricoles au marché mondial seront plus strictes	5,18	3,56

La lecture des résultats de l'exercice montre que tous les 11 éléments macro et micro ont été estimés comme ayant un impact considérable sur l'accès aux marchés des paysan(ne)s familiaux au Sénégal. De plus 5 éléments ressortent comme ayant un très grand impact, supérieur à 7.5, notamment,

- o [10] Le consommateur local (score 9),
- o [8] De fortes et transparentes fédérations paysannes assurant la pleine participation des producteurs/productrices aux prises de décision (score 8.36),
- o [9] La restauration des sols grâce aux techniques agricoles améliorées (score 8.27),
- o [5] Une augmentation en compétences de transformation et des filières intégrées (score 7.82),
- o [7] Un cadre stratégique/juridique permettant une vraie politique agricole nationale (score 7.64).

En plus, les variances se situant entre 1.02 et 2.25 montrent que la majorité des notes se situent très près de la moyenne. Ceci indique la quasi unanimité parmi les participants dans leurs notations desdits éléments micro et macro.

2 – la deuxième phase a consisté pour l'ensemble des participants à faire un exercice similaire pour déterminer le degré d'incertitude de chaque élément macro et micro. Ici, une notation faible indique que le notateur estime que le degré d'incertitude que tel ou tel élément macro ou micro est petit, ou en d'autres termes, il/elle estime être presque sûr(e) que cet élément micro/macro se réalisera. Une notation plus haute par contre, indique que le notateur a peu de certitude sur la réalisation (ou la non réalisation) de tel ou tel élément macro/micro (voir annexe 4).

Il s'est avéré vers la fin de la ronde de notations des éléments macro/micro que l'interprétation des participants du système de notation avait été légèrement différente. Il est apparu des discussions que les notes hausses ont été utilisées pour exprimer un niveau de certitude assez élevé que tel ou tel élément macro/micro ne se réaliserait pas en 2015. Par conséquent, ce sont plutôt les notes moyennes (c'est à dire entre « 4 » et « 6 ») qui ont été utilisées pour indiquer un niveau élevé d'incertitude sur la (non)réalisation des 11 éléments.

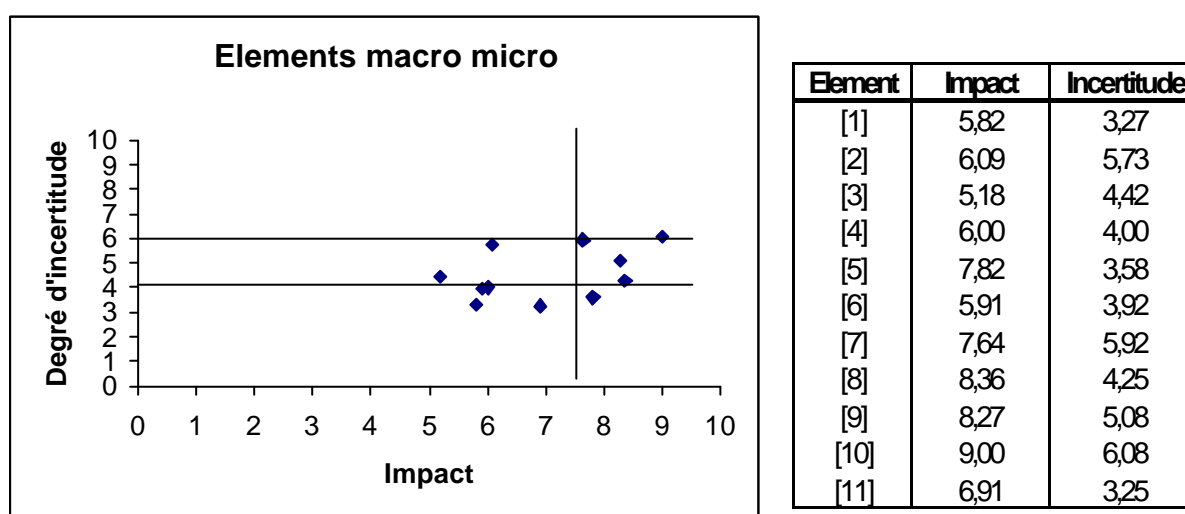
Détermination du degré d'incertitude des éléments micro et macro		Moyenne	Variance
10	En 2015, le citoyen sénégalais consommera ce qu'il produit et produira ce qu'il consomme	6,08	8,81
7	En 2015, il est appliqué un cadre stratégique/juridique qui définira le pourquoi, le comment et le avec quoi de la politique agricole de l'état sénégalais et ses interventions, ainsi que la question foncière	5,92	8,63
2	En 2015, sous la pression du mouvement alter-mondialiste, les pays de l'Union Européenne auront supprimé les subventions de leurs exportations	5,73	10,22
9	En 2015, les sols du Sénégal seront restaurés grâce à la diversification des cultures et la pratique des techniques appropriées par les paysans familiaux pour permettre une augmentation du potentiel de la production	5,08	6,63
3	En 2015, les règles et les normes de l'OMC régissant la qualité et la quantité pour l'exportation des produits agricoles au marché mondial seront plus strictes	4,42	5,17
8	En 2015, le petit paysan familial participe pleinement aux prises de décision sur le développement du monde rural à travers des Organisations Paysannes bien structurées et transparentes grâce au renforcement de ses capacités (alphabétisation, formation technique, accès à l'information, capacitation trans-actionnaire, etc.)	4,25	8,93
4	En 2015, les règles et les normes de l'OMC régissant la qualité et la quantité pour l'exportation des produits agricoles au marché mondial seront plus strictes	4,00	8,36
6	En 2015, l'agriculteur sénégalais aura un statut juridique lui octroyant une couverture sociale, sanitaire et médicale	3,92	6,99
5	En 2015, l'accès aux marchés locaux s'est amélioré grâce à une augmentation de compétences en matière de transformation des produits agricoles à travers des filières intégrées	3,58	4,45
1	En 2015, grâce aux barrières tarifaires contre les importations venant de l'Union Européenne, les marchés sous-régionaux pour les cultures vivrières se développeront en vue de la souveraineté alimentaire	3,27	2,62
11	En 2015, les producteurs/agriculteurs bio développent des filières de niche (fonio, karité, etc.)	3,25	5,66

L'analyse des résultats montre que les degrés d'incertitude pour tous les éléments se situent entre 6.08 et 3.25. Ceci indique un niveau d'incertitude assez élevé pour chacun des éléments, étant donné qu'aucun d'entre eux n'a reçu une notation inférieure à 3.25 (certitude de la réalisation de l'élément en 2015) ou une notation supérieure à 6.08 (certitude de la non réalisation de l'élément en 2015). Néanmoins, en ciblant les notations entre 4 et 6, on peut identifier 5 éléments auxquels les participants ont attribué une plus grande incertitude concernant leur (non)réalisation en 2015. Ceux-ci sont :

- [7] Un cadre stratégique/juridique permettant une vraie politique agricole nationale (score 5.92),
- [2] L'abolition des subventions des exportations européennes (score 5.73),
- [9] La restauration des sols grâce à des techniques agricoles améliorées (score 5.08),
- [3] L'application du loi sur la libre circulation des biens (score 4.42),
- [8] De fortes et transparentes fédérations paysannes assurant la pleine participation des producteurs/productrices aux prises de décision (score 4.25).

Contrairement aux notations sur l'impact des 5 éléments les plus importants, on note de hauts taux de variances (entre 5.17 et 10.22). Ceci indique des opinions très divergentes sur le degré d'incertitude des éléments notés.

A la suite des rondes de détermination de l'impact et du degré d'incertitude de chaque élément macro et micro sur l'accès aux marchés des paysans familiaux au Sénégal, les résultats ont été présentés dans un diagramme de synthèse.



Faisant la comparaison des 5 éléments micro et macro ayant le plus grande impact et des 5 éléments ayant le degré d'incertitude le plus élevé, il y a 3 éléments en commun qui ressortent, notamment :

- [7] Un cadre stratégique/juridique permettant une vraie politique agricole nationale,
- [9] La restauration des sols grâce à des techniques agricoles améliorées,
- [8] De fortes et transparentes fédérations paysannes assurant la pleine participation des producteurs/productrices aux prises de décision.

Ce sont ces éléments micro et macro sur lesquels sera basé le développement de scénarii qui rendront la stratégie générale de Vredeseiland, et par conséquent de VECO Sénégal, plus adaptée à toutes éventualités futures concernant l'accès aux marchés des paysan(ne)s familiaux au Sénégal.

3.5 Conclusions

Trois conclusions majeures peuvent être tirées de l'ensemble des activités préparatoires à l'atelier ainsi que de l'atelier même.

Premièrement, l'approche participative a permis à VECO Sénégal de prendre contact avec une vaste gamme de parties prenantes dans l'ambition de l'organisation, c'est à dire «l'accès au marché des paysans familiaux au Sénégal ». Cette démarche facilitera l'établissement de nouveaux partenariats, mais également d'alliances stratégiques au niveau national. En plus, le travail et l'ambition de VECO Sénégal étant mieux connus par les acteurs dans le domaine de la sécurité alimentaire, le bureau compte pouvoir faire appel à des personnes ressources bien informées pour certaines de ses activités futures. Ces échanges stratégiques contribueront sans doute un plus grand impact de son programme axé sur l'accès au marché et l'approche filière aux populations bénéficiaires, notamment, les producteurs et productrices sénégalais(es).

La deuxième conclusion porte sur l'aspect inter-culturalité, un des axes transversaux de Vredeseilanden. Pendant l'atelier à Dakar, il est apparu que la méthodologie proposée par le siège était très abstraite et quantitative, et pas facilement assimilable dans un contexte interculturel. La leçon qu'on peut en tirer est que ce type de méthodologie soit préférablement testé dans un de ses bureaux nationaux, avant d'être imposé à l'ensemble de l'organisation.

Finalement, l'exercice de priorisation des éléments macro et micro a également permis d'identifier des éléments importants pour la planification stratégique de VECO Sénégal, c'est à dire des éléments ayant un grand impact sur l'accès au marché des paysans familiaux au Sénégal en 2015, et un degré d'incertitude bas, ou en d'autre mot, ayant un degré de certitude élevé. Il s'agit de ces éléments avec un impact supérieur/égal à 6, et un degré d'incertitude inférieur/égal à 4, notamment :

- [5] Une augmentation en compétences de transformation et des filières intégrées
- [4] Des règles et normes de l'OMC pour l'exportation plus strictes
- [11] Des filières de niches pour des produits biologiques

La planification stratégique du bureau national de VECO Sénégal (2008-2013), qui aura lieu fin 2006, début 2007, intégrera ces trois éléments qui ont été estimés par l'ensemble des personnes consultées comme ayant un grand impact sur l'accès au marché des paysans familiaux et un degré de certitude assez élevé.

Il ne nous reste, au nom de toute l'équipe de VECO Sénégal, qu'à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce vaste processus de consultation de ces derniers mois, et à exprimer notre espoir pour la bonne continuation de ces échanges fructueux à l'avenir.

Annexe 1 : Bibliographie sommaire

De Transformations de l'agriculture ouest-africaine et rôle des exploitations familiales, Camilla Toulmin et Bara Guèye, IIED, décembre 2003 ;

L'avenir des exploitations familiales en Afrique de l'ouest, Michael Mortimore, IIED, septembre 2003

Pour un développement agricole et rural durable, Ibrahima Dia, dans *Le Sénégal à la veille du troisième millénaire*, sous la direction de Amady Aly Dieng, L'Harmattan 2003

Les avènements des agricultures et des paysanneries en Afrique de l'Ouest, Rapport de séminaire Forum du Tiers Monde, Dakar du 2 au 5 novembre 2004

Annexe 2 : Questionnaire

1. Quelle compréhension avez-vous des terminologies « paysans familiaux » et « accès aux marchés » ?
2. Quelle est votre vision de la situation actuelle de l'accès aux marchés pour les paysans familiaux au Sénégal? Y a-t-il des différences par région?
3. Pensez-vous que la situation sera la même d'ici à 10 ans? Pourquoi? Dans quelle mesure cela sera-t-il différent? Veuillez expliquer.
4. Selon la réponse donnée dans la question 3, quel sera le résultat désirable (idéal) et/ou non désirable?
5. Quels sont, à votre avis, les préalables à mettre en oeuvre pour un meilleur accès aux marchés des petits paysans familiaux au Sénégal ?
6. Qu'est-il arrivé dans le passé pour que la situation de l'accès aux marchés pour les petits paysans familiaux en soit à ce stade ?
7. Qu'est-ce qui pourrait servir de leçons (expérience à mener ou à ne plus mener) pour un meilleur accès aux marchés ?
8. Quelles sont, à votre avis, les décisions à prendre ou les actions appropriées à mener immédiatement, pour améliorer le niveau actuel de l'accès aux marchés pour les paysans familiaux au Sénégal ?
9. Si vous aviez la responsabilité et les moyens de changer les choses, en termes d'accès aux marchés pour les paysans familiaux que feriez-vous et pourquoi ?
10. Quels facteurs ou activités non encore estimés prendriez-vous en compte pour rehausser l'accès aux marchés et pourquoi?

Annexe 3 : Liste des participants à l'atelier du 6 mars

Prénoms et Noms	Fonction	Contacts	Structure	Lieu
Chris Claes			VECO/Leuven	Belgique
Roos Willems	Représentante	859 00 40	VECO/Sénégal	Dakar
Corine Niox	Chargée Progr.			
Mariam Dieng	ADP			
Emmanuel Sarr	Chargé Progr.			
Michel Bazan	Facilitateur		FAC Associés	Dakar
Salla Dieng	Professeur	961 15 29 547 49 96 salladior@hotmail.com	UGB BP 240	Saint Louis
El Hadji Abdoulaye Diao		579 53 41	Ministère Agriculture	Dakar
Magueye Thioune				
Valentin Mbengue	Président	981 50 62	APROVAG	Tamba
Madieng Seck	Journaliste	825 69 08 syfia@sentoo.sn	JADE	Dakar
El Hadji Hamath Hane	Consultant	634 18 37 agrinat@enda.sn	IFOAM	Dakar
Gora Mbaye	Producteur familiale		VECO Sénégal	Dakar
Yaye Sokhna Ndiaye	Présidente	854 60 83	UGFP/Pikine Est	Dakar

Annexe 4 : Notations individuelles des participants des éléments micro/macro

Element	Notations pour l'impact potentiel											Moyenne	Mode	Min	Max	Variance
10	10	10	10	7	7	9	9	9	9	9	10	9,0	9	7	10	1,20
8	10	10	10	9	9	8	8	8	8	7	5	8,4	8	5	10	2,25
9	10	9	9	9	9	8	8	8	7	7	7	8,3	9	7	10	1,02
5	9	8	7	9	5	8	8	9	7	10	6	7,8	9	5	10	2,16
7	9	9	9	7	7	8	8	8	8	6	5	7,6	8	5	9	1,65
11	10	10	8	8	6	6	5	5	8	2	8	6,9	8	2	10	5,69
2	8	4	7	7	7	7	7	3	8	5	4	6,1	7	3	8	3,09
4	1	7	8	8	8	8	7	5	3	9	2	6,0	8	1	9	7,80
6	2	7	7	7	9	5	5	4	10	2	7	5,9	7	2	10	6,69
1	8	8	7	6	6	6	6	5	5	4	3	5,8	6	3	8	2,36
3	5	5	4	5	3	8	7	5	8	2	5	5,2	5	2	8	3,56

Element	Notations pour le degré d'incertitude											Moyenne	Mode	Min	Max	Variance	
10	8	2	4	10	2	7	8	6	8	10	6	2	6,1	8	2	10	8,81
7	9	8	2	1	9	9	8	2	7	5	5	6	5,9	9	1	9	8,63
2	9	5	8	5	5	9	0	8	7	7	0	5,7	5	0	9	10,22	
9	3	5	4	2	2	8	7	6	2	6	6	10	5,1	2	2	10	6,63
3	4	3	4	3	7	2	1	5	3	8	5	8	4,4	3	1	8	5,17
8	7	10	3	1	2	3	2	2	9	2	5	5	4,3	2	1	10	8,93
4	1	1	8	7	1	2	5	3	1	7	8	4	4,0	1	1	8	8,36
6	1	5	1	5	1	3	6	5	2	9	7	2	3,9	1	1	9	6,99
5	5	3	1	4	6	5	2	0	6	1	5	5	3,6	5	0	6	4,45
1	2	2	5	2	5	4	6	1	4	2	3	3,3	2	1	6	2,62	
11	1	5	3	7	2	0	3	1	5	7	4	1	3,3	1	0	7	5,66

* Un douzième participant a joint l'atelier dans le courant des discussions à partir de l'élément 3.